

D2023-054

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le au format PDF accompagné des pièces jointes :
 - par mail à <u>procedure@autorite-transports.fr</u>

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION - LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration			
Nom de l'entreprise	Comuto Pro		
Raison sociale de l'entreprise	Comuto Pro SASU		
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés		
Département d'établissement de l'entreprise	PARIS (75)		

Liaison déclarée				
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées :				
Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré	Modification déclaration D2022-225 : Places commercialisées			
Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés	en sus du volume initialement déclaré			
Diminution de temps de parcours d'au moins 10%				
Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés				
Origine ² de la liaison	Bayeux Place De La Gare 14400 Bayeux			
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	49.2697099, -0.698123			
Destination ³ de la liaison	Caen 58 Place De La Gare 14000 Caen			
(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	49.176438, -0.347647			

¹ « Les entreprises de transport public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État ».

autorite-transports.fr 2/5

² Extrémité 1 de la liaison concernée.

³ Extrémité 2 de la liaison concernée.

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe n°1
	Environ 00h35
Temps de parcours	
(en heures et minutes)	
	Pièce jointe n°2
Fréquence et volume maximal de places	
proposées à la vente, pour chaque	
horaire.	

autorite-transports.fr 3 / 5

<u>Pièce jointe n°1</u> Itinéraire envisagé entre Bayeux et Caen



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

Bayeux <> Caen

Bayeux <> Caen	Quotidien	PAS D'ALLER
Bayeux Départ	17:40	
Place De La Gare, 14400 Bayeux		
Caen Arrivée	18:15	
58 Place De La Gare, 14000 Caen		
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places	

Caen <> Bayeux	Quotidien	Quotidien
Caen Départ	11:45	10:55
58 Place De La Gare, 14000 Caen		
Bayeux Arrivée	12:20	11:30
Place De La Gare, 14400 Bayeux		
OFFRE PAR TRAJET	1 car 58 places	1 car 58 places